



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Mise en lumière à la place Royale **L'église de Notre-Dame-des-Victoires s'illuminera pour le 400^e**

Québec, le mercredi 12 décembre 2007 – Le concept de mise en lumière de l'église de Notre-Dame-des-Victoires a été dévoilé aujourd'hui. Le cœur et l'âme de Place-Royale seront ainsi illuminés à temps pour les célébrations du 400^e anniversaire de la capitale du Québec.

Cette nouvelle mise en lumière projettera dans la nuit les formes de l'église, l'une des plus anciennes de Québec, datant de 1688. La richesse de ce sanctuaire et les lettres de noblesse de ce bijou architectural conçu par plusieurs grands architectes et artistes – Jean Baillairgé, François Baillairgé, Joseph-Ferdinand Peachy, David Ouellet et Louis Jobin – lui vaudront d'ici peu ce traitement de faveur.

« *Je suis très fier aujourd'hui de savoir que l'église de Notre-Dame-des-Victoires, déjà désignée monument historique du Québec depuis 1929, sera royalement mise en valeur avec ce projet d'illumination en l'année même du 400^e anniversaire de Québec. De quoi conquérir encore davantage, tant le jour que la nuit, le cœur des visiteurs qui se pâment déjà facilement d'admiration devant le charme de ce lieu de culte et de sa place unique dans ce milieu urbain* », a indiqué le président de l'assemblée de la fabrique de Notre-Dame de Québec et curé de la paroisse, M. Jean-Marie Chamberland.

Maître d'œuvre des travaux d'éclairage de l'église de Notre-Dame-des-Victoires, la Commission de la capitale nationale du Québec se réjouit de la contribution financière de 70 000 \$ de l'Institut de développement urbain du Québec (IDU). Cette contribution permettra de compléter les travaux d'illumination de ce chef-d'œuvre du patrimoine religieux érigé sur l'emplacement de l'habitation de Champlain.

« *En 400 ans d'histoire, les acteurs immobiliers ont contribué de façon positive au développement de notre ville. Cette église et ses bâtiments voisins témoignent symboliquement des premières empreintes immobilières sur le territoire de Québec. Pour l'Institut de développement urbain du Québec et ses membres, la mise en lumière de l'église de Notre-Dame-des-Victoires se veut donc un legs significatif pour la communauté en vue du 400^e anniversaire de Québec* », a souligné le président du Conseil régional de Québec de l'IDU, M. Jean Morency.

La mise en lumière de cette église sise au 32, rue Sous-le-Fort résulte d'un objectif visant à illuminer divers lieux et bâtiments patrimoniaux du quartier du Petit Champlain et de Place-Royale. La démarche d'illumination de ce secteur est conduite par la Coopérative des artisans et commerçants du quartier Petit-Champlain et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), sous la supervision de la Commission de la capitale nationale du Québec.

Dans un cadre plus large, l'illumination de l'église de Notre-Dame-des-Victoires sera la 23^e réalisation du plan lumière de la Commission, un programme permettant de doter Québec d'attraits nouveaux, la nuit venue. Ce projet s'ajoute à toute une série de mises en lumière dont les plus récentes sont la cour du Vieux-Séminaire de Québec et l'église de Saint-Charles-Borromée. Jusqu'à maintenant, ce programme s'est traduit par un investissement de plus de 10 millions de dollars assumé à parts égales entre divers partenaires et la Commission.

« Je salue cette nouvelle mise en lumière mettant en scène l'église de Notre-Dame-des-Victoires qui a joué un rôle prédominant au cœur de la Nouvelle-France. Cette initiative embellira davantage cet arrondissement historique et apportera une preuve additionnelle du travail de longue haleine réalisé par la Commission dans le cadre de son Plan lumière pour la capitale », a déclaré le président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec, M. Jacques Langlois.

L'éclairage nocturne de cette église sera rendu possible grâce à l'étroite collaboration de l'Institut de développement urbain du Québec et de la Commission de la capitale nationale du Québec, en association avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et de la fabrique de Notre-Dame de Québec.

- 30 -

Source :

Philippe Desjardins
Commission de la capitale nationale du Québec
Tél. : (418) 528-0773
Courriel : philippe.desjardins@capitale.gouv.qc.ca